

VOTRE BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

TARIFS formation 125cm3

Dénomination	Prix Unitaire € TTC	TVA	Volume	Montant TTC
Frais de dossier	60.00€		1	60.00€
Théorie	40.00€		2	80.00€
Préparation plateau	40.00€		3	120.00€
Préparation circulation	40.00€		2	80.00€
Heures en supplément	40.00€			
Ou Forfait				288.00€
MONTANT TOTAL TTC EN €				

LES STAGES

Eco-conduite				
Post-permis				
Perfectionnement				
MONTANT TOTAL TTC EN €				

Les pièces à fournir :

- Photocopie carte d'identité **recto/verso**
- Photocopie du permis de conduire **recto/verso**
- Justificatif de domicile de - 3Mois
- Une photo d'identité

Prévoir votre équipement !!



Informations

Formation 7h B vers A1



Votre auto-école vous informe sur la formation nécessaire pour conduire sur le territoire nationale une motocyclette légère ou un véhicule de la catégorie L5e, pour les conducteurs déjà titulaires

de la catégorie B du permis depuis au moins 2 ans.

Quelle formation ? À quel moment ? Pour quels coûts ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : CER SAINT JACQUES

Téléphone : 03 44 44 09 74 ou 06 08 98 42 16 E-mail : cerstjacques@wanadoo.fr



Crédit photo © YAMAHA

Cachet de l'auto-école



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi		17h00-19h00
Mardi		16h00-19h00
Mercredi	10h00-12h00	16h00-19h00
Jeudi		16h00-19h00
Vendredi		16h00-19h00
Samedi	10h00-12h00	

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e.

Quand puis-je suivre la formation ?

La formation peut être suivie un mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.



CARACTÉRISTIQUES

FORMATION DISPENSÉE

FORMATION DISPENSÉE	
Véhicule utilisé	<ul style="list-style-type: none">• motocyclette légère ou véhicule de la catégorie L5e
Enseignement	<ul style="list-style-type: none">• La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner de la catégorie A et A1 en cours de validité.• Un enseignant ne peut être autorisé à surveiller que trois élèves au maximum. L'enseignant peut surveiller ses élèves soit à bord d'une voiture, soit en tant que conducteur d'une motocyclette.

LA FORMATION DE 7 HEURES

LE PROGRAMME DE FORMATION

Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	• 2 h	• Module théorique	• Appréhender notamment les accidents les plus fréquents, la conduite sous la pluie ou de nuit, la nécessité d'être équipé de vêtements protecteurs.
Séquence 2	• 2 h	• Module hors circulation	• Découvrir le véhicule et ses caractéristiques.
Séquence 3	• 3 h	• Module en circulation	• Adapter votre vitesse aux conditions de circulation et aux autres usagers de la route (en et hors agglomération).

ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION A LA CONDUITE DES MOTOCYCLETTES LEGERES ET DES VEHICULES DE LA CATEGORIE L5e

Photo	Nom : _____
	Prénom : _____
	Né(e) le : _____
	À : _____
	Date d'obtention de la catégorie B du permis : _____
N° du permis de conduire : _____	
Signature du titulaire : _____	

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école.

En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise.